

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16903**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel spécialité Guide-Conférencier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers	Université d'Angers, PRESIDENT DE L'UNIVERSITE, RECTEUR CHANCELIER DES UNIVERSITES

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

342 Développement et protection du patrimoine culturel

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la LP Guide-conférencier exerce les fonctions liées à l'accueil, à l'accompagnement, au guidage, à la programmation et à la gestion des visites, des circuits, des itinéraires. Il peut être aussi bien guide, accompagnateur ou médiateur du patrimoine

Le diplômé dans la LP Guide-conférencier possède

une méthodologie qui lui permet de construire un commentaire adapté aux sites dont il assure la visite et aux publics dont il a la charge.  
une compétence linguistique élargie (français+une langue étrangère au moins) lui permettant d'accueillir et de guider des groupes de touristes étrangers.

un sens du relationnel indispensable dans son métier.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

tourisme

voyage

guidage sur site,

guide accompagnateur,

guide conférencier

chargé d'accueil,

médiateur du patrimoine

### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

### Réglementation d'activités :

Décret n° 2011-930 du 1 août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques.

Arrêté du 9 novembre 2011 relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier aux titulaires de licence professionnelle ou de diplôme national de master

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

UE1 (S1) Contextualisation des patrimoines (5 ects)

UE2 (S1) Approche historique et culturelle (5 ects)

UE3(S1) Connaissance et lecture des paysages, sites et monuments (5 ects)

UE4 (S1) Langues (7ects)

UE5 (S1) Méthodologie de guidage (8 ects)

UE6 (S2) Projet tuteuré (10 ects)

UE7 (S2) Stage (20 ects)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/ON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

n° d'habilitation 20120613

arrêté du 2 juillet 2012

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

#### Autres sources d'information :

#### Lieu(x) de certification :

Université d'Angers : Pays de la Loire - Maine-et-Loire ( 49) [SAUMUR]

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

Le Diplôme national de guide interprète national s'est ouvert en 1996 à l'Université d'Angers, puis a été délocalisé à Saumur en 2004 dans le nouveau Pôle universitaire dédié aux formations en lien avec le Patrimoine. Il a depuis connu une croissance régulière et se transforme logiquement en LP Guide-Conférencier à la rentrée 2012.